



Rentrée 2020

Sommaire :

- *Mot du Directeur*
- *Les effectifs et le personnel*
- *La communication*
- *Les horaires*
- *La vie de l'école*
- *Les services*
- *L'assurance scolaire*
- *Les associations*
- *Les réunions de classe*
- *Le calendrier scolaire*

Ecole Privée Mixte Louis Chaigne

9, rue de Saint-André

85190 - VENANSAULT

☎ 02-51-07-31-50

Adresse Internet : ec.venansault.louischaigne@ddec85.org

Site Internet : <http://venansault-louischaigne.fr>



Madame, Monsieur,

Ce lundi matin 31 août, l'heure de la rentrée est arrivée. Tous ont repris le chemin de l'école, petits et grands, enfants, parents, enseignants ...Prêts à commencer une nouvelle année qui je l'espère sera moins bouleversée que la précédente. En cette rentrée scolaire, je souhaite à chacun d'entre vous, et plus spécialement à nos nouveaux élèves et à leurs parents, une excellente année scolaire à l'école Louis Chaigne.

Une école qui, comme chaque année, prend soin d'elle pendant les grandes vacances. Nos bricoleurs du samedi ont relevé les manches lors de la matinée travaux du 29 août pour nettoyer les extérieurs et vous préparer un bel accueil. Pendant l'été, la peinture de la façade des classes des CM a été réalisée, des ordinateurs et du mobilier scolaire ont été achetés... Merci à nos associations et aux parents bénévoles pour ces belles réalisations.

L'année scolaire 2020-2021 débute avec l'arrivée de trois nouvelles enseignantes :

- Mme Hilaire Stéphanie sur le poste de Regroupement d'Adaptation (aide aux élèves)
- Mme Prézeau Emilie sur le ¼ temps le jeudi en CP/CE1 avec Mme Bourieau Virginie.
- Mme Pérocheau Nathalie en CE2 qui effectuera la décharge de direction le mardi et un lundi sur trois.

Mme Mélissa Makosso arrive également dans notre école l'après-midi en tant qu'ASEM dans les classes de maternelle. Je leur souhaite une bonne intégration dans notre école.

- Cette année scolaire commence également avec l'arrivée de nouveaux élèves. Effectivement ce sont 31 nouveaux enfants qui feront leur rentrée en septembre ou au cours de l'année dans notre école : 12 en PS1, 13 en PS2, 2 en GS, 1 en CP, 3 en CE2.
Souhaitons-leur également de bons moments scolaires et éducatifs au sein de notre établissement.

Pour finir, je souhaite à chacun et chacune une très belle année, une année de réussite, une année au cours de laquelle les talents pourront éclore et surtout une année, à la fin de laquelle chacun, chacune aura la satisfaction du devoir accompli.

Le Directeur

M. PASQUIER Thierry

Les effectifs et le personnel

L'école accueillera cette année 243 élèves répartis en 9 classes :

L'équipe enseignante		
Florence GAUVAIN	31	CM2
Hélène GUILBAUD	30	CM1
Thierry PASQUIER – Nathalie Pérocheau le mardi et 1 lundi sur trois.	20	CE2
Natacha BOURDET-CAPELET	27	15 CE1 + 12 CE2
Virginie BOURIEAU $\frac{3}{4}$ T (Lundi, mardi et vendredi) - Emilie Prézeau $\frac{1}{4}$ T (jeudi)	27	10 CP + 17 CE1
Nathalie GUIBERT	26	12 GS + 14 CP
Marina MERCERON	27	6 MS + 21 GS
Stéphanie CAILLÉ	27	12 PS2 + 15 MS
Sandra BEAUFRETON	28	12 PS1 + 16 PS2

Mme Hilaire Stéphanie, enseignante spécialisée dans notre école.

Le personnel OGEC	
Caroline MACÉ	ASEM en classe de PS1-PS2
Soraya POIRIER	ASEM en classe de PS2-MS
Brigitte BOURIT	ASEM en classe de MS-GS
Elisabeth MONTEIRO	ASEM en classe de GS-CP
Mélissa MAKOSSO	ASEM l'après-midi dans les classes maternelles

Assistante de Vie Scolaire auprès d'un élève : Mme BOUILLE Lénaïg

La communication

Cette année, vous recevez avec la circulaire de rentrée une plaquette. Merci à nos deux associations qui ont permis la réalisation de ce document qui permettra aux parents et aux nouvelles familles de conserver les informations importantes de l'école.

Régulièrement des invitations, circulaires et papiers en tous genres vous seront communiqués **grâce au cahier de liaison**. Pensez à consulter ce cahier régulièrement **et à signer l'ensemble des papiers qui y seront collés**. D'autres documents vous parviendront par Internet ; n'oubliez pas de consulter quotidiennement votre boîte-mail.

*Le téléphone est un outil merveilleux... mais il est important que chacun essaie de respecter les horaires de classe et appelle au moment où on ne dérange pas les enfants ; à savoir : entre 07h45 et 8 h 40, entre 12 h 30 et 13 h 45 et après 17 h. Pour les contacts non urgents, vous devrez privilégier la journée de décharge hebdomadaire accordée pour assurer la direction de l'école ; **celle-ci sera le mardi**.*

N'hésitez pas à vous adresser à l'école par courriel (« e-mail ») ; c'est moins convivial que le téléphone mais moins dérangeant et plus performant : on garde une trace écrite... Merci !

École Louis Chaigne : ☎ 02 51 07 31 50

Adresse email : ec.venansault.louischaigne@ddec85.org

Une circulaire est envoyée chaque début de mois par mail. Si vous ne la recevez pas, veuillez me le signaler après avoir vérifié vos spams. Les parents qui n'auraient pas donné leur adresse mails sont invités à le faire en m'envoyant un message via l'adresse email de l'école.

Les horaires



La classe commence à 9h et se termine à 16h45. L'école ouvre à 8h45 et ferme à 17h00.

Comme l'année dernière, nous ferons un **accueil individualisé** le matin au sein des classes dès 08h45 du **CP au CM2**. En maternelle, les parents déposeront leur(s) enfant(s) devant la classe.

Concrètement, les enfants devront rentrer dans leur classe dès leur arrivée à l'école entre 08h45 et 09h00. Ils ne resteront pas sur la cour et seront accueillis par les enseignants afin de vider tranquillement leur cartable, donner les correspondances, lire, dessiner, faire une activité calme... Nous développerons ainsi l'autonomie des enfants et espérons pouvoir commencer la journée de classe plus rapidement.

Un enseignant assurera l'accueil et la sécurité au niveau des portails et pourra aussi répondre aux éventuelles questions des parents.

J'en profite également pour vous rappeler l'importance pour votre enfant d'arriver à l'heure (avant 09h00) pour ne pas déranger le bon fonctionnement de la classe.

Après 17h00, tout enfant présent dans la cour d'école rejoindra automatiquement l'accueil périscolaire (s'il y est inscrit) et le service vous sera alors facturé.

L'inscription à l'accueil périscolaire est gratuite.

	Classe	Interclasse		Classe
PS, MS, GS	9h-11h50	Repas : de 12h-12h45	Récré : 12h55-13h30	13h30-16h45
CP	9h-12h	Repas : de 12h05-12h45	Récré : 12h55-13h30	13h30-16h45
CE et CM	9h-12h30	Récré : 12h30-12h55	Repas : 13h-13h40 ; récré : 13h45-14h	14h-16h45

Les parents faisant déjeuner leurs enfants à la maison, s'ils sont concernés par des horaires différents, peuvent récupérer leurs enfants à 12h30 et les ramener à partir de 13h20. **L'école assure la surveillance des enfants concernés.**

La vie de l'école.

☞ IMPRIMÉS ET PAIEMENTS À RETOURNER À L'ÉCOLE POUR LE **VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2020.**

- La « **fiche individuelle de renseignements** » à vérifier, corriger si nécessaire et à compléter.
- La fiche « **Délégation de pouvoir et autorisation de sorties scolaires** » si elle n'a pas été remplie l'année dernière.
- La fiche « **Autorisation parentale de diffusion de documents** » si elle n'a pas été remplie l'année dernière. Dans le cadre des activités scolaires, des photographies, des enregistrements sonores ou créations de toutes natures peuvent faire l'objet de diffusion. Celles-ci doivent s'inscrire dans la réglementation propre à la protection de la vie privée des élèves et à la propriété littéraire et artistique.
- La « **Convention de scolarisation** » si elle n'a pas été remplie l'année dernière et le « **Règlement de l'école** » à relire et à signer. Ces deux documents sont sur le site Internet de l'école dans la rubrique « Infos pratiques ».
- La fiche « **D'urgence à l'intention des parents** ». *L'Inspection Académique, le SAMU, les Pompiers et les Ambulanciers ont signé un protocole d'urgence au cas où nous devrions faire face à une urgence vitale. Par conséquent, je vous demande de remplir la fiche d'urgence que je devrais remettre aux services de secours si nécessaire. N'oubliez pas de la signer en haut à droite. Cette fiche est à remplir pour chaque enfant.*
- La fiche « **Participation financière des familles** » avec les chèques correspondants pour ceux qui choisissent ce mode de paiement et/ou les autorisations de prélèvement, sauf si vous aviez choisi ce mode de paiement l'an dernier et que vos coordonnées bancaires n'ont pas changé.
- La fiche d'**Adhésion à l'APEL...** avec le règlement. Elle est distincte des frais de scolarité appelés par l'OGEC.

Merci d'effectuer les paiements par chèque. Si ce sont des espèces, ils doivent être mis dans une enveloppe portant le nom, prénom et classe de l'aîné de vos enfants.

Pour ceux qui ont plusieurs enfants, merci de remettre sous enveloppe les documents de chaque enfant à son enseignant.

Certains documents sont remplis pour toute la scolarité de votre enfant. Vous n'aurez pas à les remplir l'année prochaine.

☞ RELATIONS PARENTS-ENSEIGNANTS / INSCRIPTIONS

Les enseignants sont à la disposition des parents qui souhaitent les rencontrer pour discuter du travail scolaire de leur(s) enfant(s) ou de tout autre problème ponctuel. N'hésitez pas à prendre rendez-vous en utilisant le cahier de liaison. Des réunions de classe auront lieu en septembre pour présenter les activités réalisées ou prévues. Elles sont indiquées en avant dernière page.

Les inscriptions pour l'année scolaire 2021/2022 se feront le samedi 16 janvier 2021, lors des portes ouvertes.

☞ ACCÈS À L'ÉCOLE ET SÉCURITÉ

Les élèves des classes maternelles doivent accéder à l'école ou en sortir par la route de Saint-André ; les parents les accompagnent devant la classe.

Les élèves des classes élémentaires doivent accéder à l'école ou en sortir par la route de Mouilleron.

Rappel : Le stationnement devant l'école sur la route de Mouilleron est **strictement interdit** aux parents d'élèves.

Les élèves des classes élémentaires peuvent quitter l'école, seuls. Pour cela, les parents doivent compléter une autorisation. À la rentrée, les enseignants remettront une carte d'autorisation de sortie que les enfants présenteront à l'adulte surveillant.

☞ ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Du CP au CM2, sauf cas de dispense reconnue, **l'éducation physique et sportive est obligatoire à l'école.**

Afin de favoriser la pratique du sport, il est important de prévoir une tenue adéquate (surtout les chaussures). Cette année, diverses activités seront reconduites :

- Piscine pour les CE2 le mardi après-midi de 15h30 à 16h10 du 26/01/21 au 30/03/21.
- Piscine pour les CE1 et CM2 le jeudi après-midi de 15h30 à 16h10 du 08/04/21 au 10/06/21.

Remarque : Nous sommes en attente de créneaux piscine pour les CP-CM1 en raison des travaux qui ont lieu en ce moment à la piscine et qui perturbent les plannings.

- Gymnastique pour les élèves de CP-CE1 du 17 novembre au 15 décembre 2020. (5 séances)
- Badminton pour les CE2 du 19 novembre au 17 décembre 2020. (5 séances)
- Basket pour les élèves de CM1-CM2 du 11 mars au 5 avril 2021. (5 séances)

☞ THÈME D'ANNÉE : « Une année pour voir autrement ! »

☞ **CATÉCHÈSE : URGENT :** Nous recherchons quelques papas, mamans, papys et mamies (de la PS au CM2) qui auraient un peu de temps libre pour prendre en charge un petit groupe de catéchèse en élémentaire.

Faire la catéchèse ne demande aucune compétence particulière. D'une durée d'1h00 environ, elle se déroule tous les 15 jours en fonction des disponibilités des catéchistes.

N'hésitez pas à demander des renseignements auprès de l'école et rejoignez-nous !

Une réunion de catéchèse pour les personnes voulant s'investir aura lieu dans l'école Mardi 15 septembre à 17h15. C'est une réunion qui ne vous engagera pas mais vous permettra de découvrir ce qu'est la catéchèse.

☞ QUELQUES CONSEILS ET CONSIGNES

Pour les classes maternelles :

Mettre dans le cartable, sous-vêtements et pantalon de rechange... Un incident est vite arrivé... Ne fournir ni ardoise, ni cahier, ni crayon ... des boîtes sont à la disposition des enfants. **Souvent, des enfants rapportent des éléments de jeux d'école à la maison, merci de nous les renvoyer dès le lendemain.**

Ne pas oublier de **marquer tous les vêtements** que les enfants enlèvent : blouson, gants, bonnet, casquette, chapeau, pull, sweat...

Pour tous :

Le chewing-gum est interdit à l'école. Les bonbons le sont également sauf pour les anniversaires (un seul bonbon par enfant).

Ne fournissez pas de collation à vos enfants pour les temps de récréation du matin et de l'après-midi. **Seuls, les fruits et compotes sont autorisés pour les enfants déjeunant au 2^{ème} service.** Les enfants n'ont pas le droit de rapporter de chez eux des jeux vidéo. Pas de téléphone portable non plus !

Les services

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'accueil périscolaire municipal est géré par Familles Rurales et est dirigé par Mme Sylvie Annereau que vous pouvez contacter au 06 03 91 65 33. Il n'accueille que les enfants dont le dossier est à jour.

Les coûts d'utilisation, le règlement et les fiches d'inscription sont à retirer directement auprès de l'accueil périscolaire.

LE RESTAURANT SCOLAIRE

C'est un restaurant municipal géré par une association de parents d'élèves de l'école publique et de l'école privée. *Les prix de repas, le règlement et les fiches d'inscription sont fournis en annexe.*



LE TRANSPORT SCOLAIRE

Les transports en car sont organisés par Familles Rurales. Les montées et descentes auront lieu devant l'école rue de Gruchy (route de Mouilleron le Captif). N'hésitez pas à prendre contact avec Mme Sophie Guilmineau, responsable du Transport Scolaire en Pays Yonnais et coordinatrice pour le Groupement Familles Rurales des Structures Transport Scolaire du Pays Yonnais La Roche-sur-Yon Agglomération :

Tel : 02 51 05 98 67 et 06 01 21 19 64 - email : groupermenttsyonnais@famillesrurales85.org

Adresse postale : 54, rue René Goscinny - 85000 La Roche-sur-Yon

L'assurance scolaire

- **L'individuelle accident ou assurance scolaire** : elle n'est obligatoire que lorsque l'enfant sort de l'école. Elle assure les dommages subis par votre enfant en cas d'accident.

Afin d'être bien sûr que chaque enfant bénéficie d'une assurance qui réponde parfaitement aux besoins d'un scolaire, comme l'an passé, l'école a souscrit une assurance scolaire globale auprès de la Mutuelle St Christophe, comprise dans le prix de la rétribution. Vous n'avez donc aucune démarche à faire.

En cas de demande des clubs sportifs ou autres et pour vous permettre de récupérer les attestations d'assurance auprès de la MSC, je vous ai fait une fiche d'aide que vous retrouverez sur le site Internet de l'école dans la rubrique « Infos pratiques, documents administratifs ». Cette attestation n'est pas à retourner à l'école mais à conserver.

Les associations

✚ **L'OGEC** de l'Ecole Privée Louis Chaigne (Organisme de Gestion de l'Ecole Catholique)

Les missions :

L'OGEC gère, en étroite collaboration avec le directeur de l'école, les biens (comprenant les bâtiments, le matériel et les finances) et il est co-employeur (avec le chef d'établissement) du personnel non enseignant.

Les ressources :

Subventions de la municipalité, cotisations des parents, et bénéfiques des manifestations organisées avec l'APEL.

Les actions de l'OGEC :

- Sur le plan scolaire :
Prise en charge des fournitures scolaires.

Financement, complet ou partiel, des activités ponctuelles proposées par les enseignants : spectacle pour les maternelles, classes de découvertes, sorties de fin d'année, rencontres sportives avec d'autres écoles...

Animations : Préparation des fêtes et spectacles : implication des parents et/ou financement.

- b) Travaux d'entretien et de restauration réalisés par des parents bénévoles ou par des professionnels... MERCI aux parents qui, cette année encore, dans la bonne humeur, ont participé à une ou plusieurs journées de travaux.

Pour l'année 2020/2021 des matinées travaux sont prévues le samedi matin 8 jours avant les vacances scolaires. Pensez à vous inscrire et à venir nombreux.

Infos - contacts : Président de l'OGEC : Adrien ROUSSEAU 06.03.72.01.43

Vous pouvez venir nous rencontrer lors de notre 1^{ère} réunion le Jeudi 3 Septembre à 20h30 à l'école.



(Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre)

L'APEL est au service des familles et de la communauté éducative.

L'APEL rassemble, au sein d'un conseil d'administration, les parents qui peuvent donner de leur temps.

Les parents d'élèves de l'école sont membres de l'APEL en cotisant et peuvent se présenter au conseil lors de l'assemblée générale annuelle (le vendredi 6 novembre 2020).

Ci-joint le bulletin d'adhésion à l'APEL, à retourner avec les documents administratifs de rentrée.

Les membres du bureau

Présidente de l'APEL : Mme Aurore BRIANCEAU

Vice-président : M. Anthony ANNONIER

Trésorier : M. Sylvain PUAUD

Trésorière adjointe : Mme Céline AUBERT

Secrétaire : Mme Marie-Elise BLOUIN

Secrétaire adjointe : Mme Sylvia MITJA

Les membres de l'APEL ont le souci de représenter les parents au sein de la communauté éducative, de favoriser les contacts et de créer un esprit de convivialité.

Ils participent à la vie de l'école par des actions d'accueil, d'animations, d'entraide, par le dialogue établi avec les enseignants, l'OGEC et l'ensemble des parents.

Rôle de représentation

L'APEL représente les parents d'élèves auprès :

- du chef d'établissement
- de l'équipe éducative
- du président de l'OGEC et de son conseil
- du maire et de son conseil municipal
- de la paroisse et de son équipe paroissiale
- des services : restauration scolaire, centre de loisirs (périscolaire,...), transports,...
- des instances de l'enseignement catholique à travers l'U.D.A.P.E.L (union départementale des A.P.E.L) à laquelle elle adhère et des pouvoirs publics.

Rôle d'information

Le président de l'APEL informe :

- son conseil d'administration et son bureau de ses rencontres avec les interlocuteurs cités précédemment

- le chef d'établissement et l'équipe éducative des dispositions particulières prises par son conseil ou par l'UDAPEL
- les familles sur la vie de l'établissement, les projets en cours via la gazette mensuelle, le site internet et la page Facebook : Ogec/apel Louis Chaigne

Rôle d'accueil

L'APEL accueille :

- les parents lors de la rentrée scolaire ou diverses occasions
- les nouveaux parents lors des « journées portes ouvertes »

Rôle d'animation

L'APEL anime la vie de l'école par :

- des manifestations festives
- des actions de ventes
- des « portes ouvertes » aux nouveaux parents

Rôle de soutien

L'APEL soutient :

- les projets pédagogiques initiés par l'équipe enseignante (encadrement, financement)
- le projet pastoral
- l'OGEC

Rôle pastoral

Concernant l'éveil à la foi, l'APEL propose des valisettes thématiques sur les sujets du deuil et du baptême pour expliquer aux enfants tout âge grâce à des livres adaptés (en faire la demande auprès du chef d'établissement).

Les ressources

Les bénéfices des opérations ou manifestations et les cotisations des parents.

Les actions (dont plusieurs communes avec l'Ogec)

Photos de classes - Ventes de viennoiseries et pizzas - Vente de Madeleines Bijou - Arbre de Noël - La Venansaltaise » - Petit Marché du 1er mai - Kermesse de l'école...

Vous souhaitez intégrer notre équipe ou seulement venir nous rencontrer, venez lors de notre 1ère réunion APEL, le jeudi 10 septembre 2020 à 20h30 dans la salle des maîtres.

Infos - contact : Aurore BRIANCEAU 07.86.04.06.12 - apel.venansault@gmail.com



Chaque parent peut être membre de l'OGEC ou de l'APEL.

Notre équipe se renouvelle. De nouveaux parents avec de nouvelles idées sont toujours les bienvenus.

N'hésitez pas à nous rejoindre. Devenez acteurs au sein de l'école pour accompagner nos enfants.

Nous avons besoin de vos bras et de vos idées !

L'OGEC et l'APEL travaillent en étroite relation pour la préparation de toutes les manifestations. Ils soutiennent, avec la commune, des actions comme le Téléthon, ou Venansoh par exemple.

Les 2 associations tiennent à remercier tous les parents qui prennent du temps, dans une organisation familiale et professionnelle souvent chargée, pour poursuivre ce chantier qu'est l'amélioration de la vie des enfants à l'école, avec comme partenaires l'équipe enseignante, la paroisse et la municipalité.

L'épanouissement des enfants à l'école passe par la participation active des parents à la vie éducative. Dans un esprit convivial, l'école, lieu de rassemblement et de rencontres, offre aux parents l'occasion de tisser de nouveaux liens.

***Date à noter dans vos agendas :
Assemblée Générale des associations de parents APEL et OGEC,
le vendredi 6 novembre 2020 à 20h00***

Nous vous y présenterons les actions entreprises, les bilans financiers... Nous vous proposerons également de voter le renouvellement des membres des conseils d'administration.

*Le facebook des associations de parents d'élèves de l'école : **Ogec/apel Louis Chaigne***

Réunions de classe

Cycle 2 : CP, CE1, CE2 <u>Le lundi 14 Septembre 2020 à 18h30</u>	18h30 à 20h00 : réunion dans chaque classe
Cycle 3 : CM1, CM2 <u>Le lundi 21 Septembre 2020 à 18h30</u>	18h30 à 20h00 : réunion dans chaque classe
Cycle 1 : PS1, PS2, MS, GS <u>Le mardi 29 Septembre 2020 à 18h30</u>	18h30 à 20h00 : réunion dans chaque classe

Calendrier scolaire 2020-2021

Vacances de Toussaint du vendredi 16 Octobre 2020 au soir au lundi 2 Novembre 2020

Vacances de Noël du Vendredi 19 Décembre 2020 au soir au Lundi 4 Janvier 2021

Samedi matin travaillé Samedi 16 Janvier 2021 de 9h00 à 12h00

Vacances d'Hiver du Vendredi 20 Février 2021 au soir au Lundi 8 Mars 2021

Vacances de Printemps du Vendredi 24 Avril 2021 au soir au Lundi 10 Mai 2021

Pont de l'Ascension Les enfants ne travailleront pas le mercredi 12 Mai et le vendredi 14 Mai 2021.

Samedi matin travaillé Samedi 29 Mai 2021 de 9h00 à 12h00

Vacances d'Eté Vendredi 2 Juillet 2021 au soir

Nous vous remercions de la confiance que vous voulez bien nous accorder pour cette prochaine année scolaire. Nous aurons le plaisir et la satisfaction de participer à l'éducation et à l'épanouissement de vos enfants.

Nous vous assurons de notre entier dévouement et vous prions d'agrèer, Chers Parents, l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

L'équipe enseignante

Le Directeur
M. Pasquier Thierry

*Toute l'équipe enseignante souhaite aux enfants
et aux parents une bonne année scolaire.*



De gauche à droite :

*Mme Guilbaud ; Mme Pérocheau ; M. Pasquier ; Mme Caillé ; Mme Hillaire ;
Mme Bourieau ; Mme Bourdet-Capelet ; Mme Guibert ; Mme Merceron ;
Mme Gauvain ; Mme Beaufreton*



Les ASEM

De gauche à droite :

*Mme Macé
Mme Bourit
Mme Poirier
Mme Monteiro*

*Absente : Mme
Makosso*